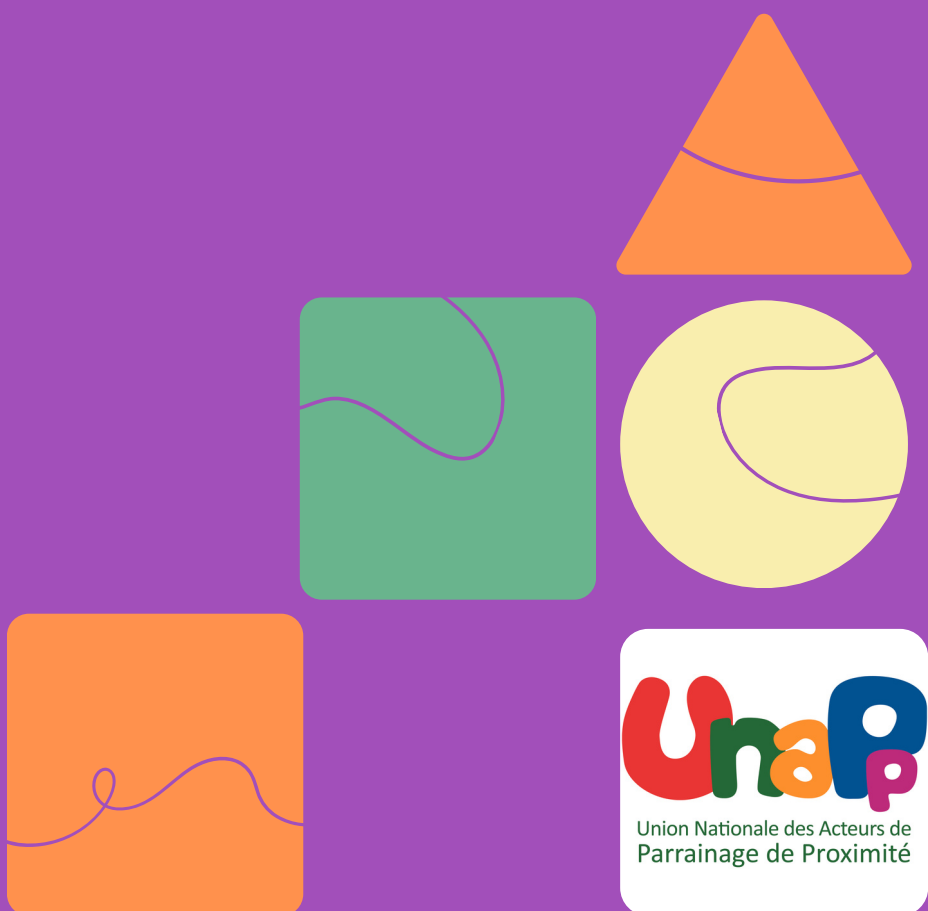
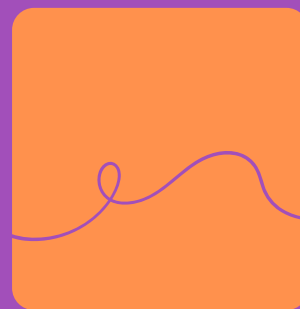


Rapport d'Activité

2025



Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité



2025 POUR LE PARRAINAGE UNE NOUVELLE DONNE POUR L'UNAPP UNE ANNÉE DE "BASCULATION"

La vision partagée de l'ESPRIT de Parrainage qui nous anime de longue date à l'UNAPP a trouvé une reconnaissance dans le cadre national d'action finalisé par la publication de la Charte Nationale du Parrainage, le tout inscrit désormais dans le Code de l'Action Sociale et des familles depuis janvier 2025.

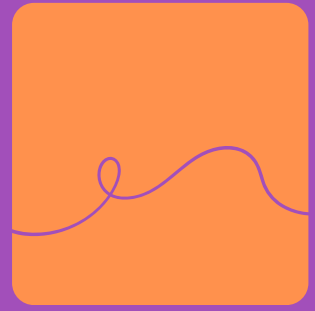
UNE NOUVELLE DONNE POUR LE PARRAINAGE

Une **NOUVELLE DONNE** parce que **le DROIT OBLIGE** ce qui veut dire qu'il existe désormais un socle commun de compréhension et une base partagée pour l'action. Si nous n'avons pas la baguette magique de la "fée marraine" nous commençons à en mesurer les effets "transformateurs".

Ainsi :

- **la reconnaissance du parrainage comme une action de solidarité²** favorise la "responsabilité sociale" et "l'engagement citoyen". Cette démarche, fondée sur l'implication à long terme de chaque acteur, renforce "la cohésion sociale" et favorise une "meilleure compréhension entre enfants et adultes de différents milieux", Ainsi, elle sert à la fois l'intérêt supérieur de l'enfant et celui de la société dans son ensemble."

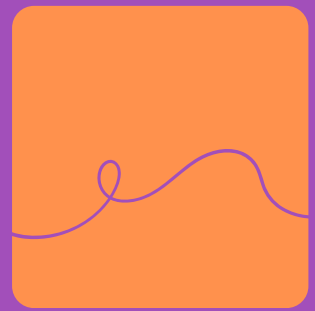
2 toutes les citations ci-après sont tirées du préambule de la Charte nationale du parrainage.



Les rappels

- des valeurs à respecter qui animent les principes d'action par l'ensemble des acteurs, -structures-, concernés ; de la place du parrainage dans la construction du bien-être de l'enfant en lui permettant de s'appuyer sur d'autres adultes que ses (seuls) parents ou professionnels par l'instauration d'une relation de confiance, via des temps partagés et réguliers,
- de l'inscription du cadre légal dans les dispositions du "droit commun" parmi lesquels figurent les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant,
- de l'inscription dans les politiques publiques des services aux familles ainsi que de la protection de l'enfance.

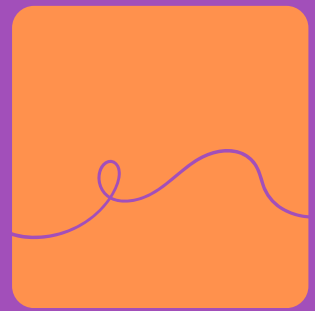
Le rôle essentiel des médiations associatives notamment en protection de l'enfance (Loi Taquet et Décret).



Cette mise en perspective sociétale très ouverte, le rappel de la place irremplaçable des bénévoles citoyens engagés, la fonction de médiation reconnue à l'action associative, est pour nous le signe d'une approche particulièrement pertinente dans les temps d'incertitude que nous traversons. Nous le savons, les travaux prospectifs de la FONDA sur la société de l'engagement nous le rappellent – l'engagement revêt des formes plurielles, essentiellement dans des actions concrètes dont il est possible de mesurer les effets. Nous sommes attentifs aux trois composantes d'un engagement satisfaisant durable : Être dans l'action (se sentir utile, agir pour les autres, sentiment du devoir accompli, etc.), Être avec les autres (réseaux d'amitié, convivialité, etc.) dans une recherche de réalisation de soi (épanouissement personnel, reconnaissance sociale, acquisition de compétences, etc.).

Le parrainage "action de solidarité", un axe de développement partagé ouvrant de nouvelles perspectives rassemblant des forces vives, un enjeu pour rendre plus visible l'action associative "cœur battant"³ sans laquelle "la société ne tient pas."

Pour l'UNAPP, ces objectifs et ces principes peuvent se décliner dans toutes les politiques publiques, pour toutes les personnes quel que soit leur âge ou leur situation y compris de handicap! Il suffit d'un travail d'explicitation de l'existant, d'analyse de son impact. L'expérience menée depuis plus de 10 ans avec des adultes de l'APEI de Lens le démontre et sert aujourd'hui de référence pour aller plus loin.

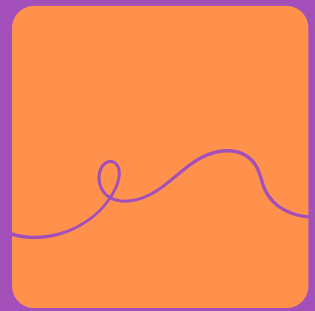


Souvenons-nous de notre projet stratégique 2018 2021 : « Promouvoir des parrainages solidaires de proximité sous toutes les formes possibles pour répondre à un maximum de situations dans une **“dynamique de valorisation des liens”**. »

“Penser et agir ensemble”, “Construire le parrainage du 21^e Siècle”, “l’Art et la Manière”, “Le monde change nous aussi” “construire l’avenir ensemble” “Un cadre d’action en accord avec nos idées via la collégiale”... autant de déclinaisons travaillées au fil du temps.

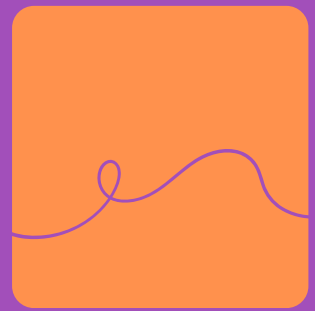
UNE “BASCULATION” POUR LUNAPP

Une BASCULATION pour l’UNAPP Il s’agit à partir de ce cadre désormais explicite, de réinterroger avec nos membres et nos partenaires compréhensions et appropriations, pratiques de terrain et alliances locales, de “mettre dans la boucle” l’ensemble des protagonistes dans des formes “hybrides de communautés d’action” avec une attention particulière à la place des “parents sous pression” comme de chaque “partie prenante”, certaines sont encore parfois considérées comme des “bénéficiaires”. Poursuivons l’accompagnement d’actions nouvelles comme celle d’Auteuil Parrainage Val d’Oise, apprenons de tout ça, partageons nos “outils” aussi avec les nouveaux venus comme **S’PASS** ou **Les Fondations de l’Enfance de Demain** et d’autres...



Basculation : Nous observons comme un alignement de planètes dans l'intérêt renouvelé pour des dynamiques d'engagement à titre bénévole et/ou professionnel, ce qui nous unit dans l'action quel que soit notre "statut". Un encouragement à l'audace, à l'innovation, à l'expérimentation. Pour l'UNAPP la poursuite de la stratégie de la "preuve par le faire" passe aussi par une communication facilitant l'accès à nos multiples ressources, une diversification des moyens humains et financiers notamment via "ParrainageS et Mentorats" le fonds de dotation de l'UNAPP, dans un paysage national contraint et de ce fait ouvert à de nouvelles perspectives et de nouvelles alliances.

Basculation parce que ça marche! Nous repérons et apprécions chaque signe positif, prenons en compte les réalités et le rythme des uns et des autres parfois bousculés dans leurs représentations, leurs modes d'action voire ceux de leurs partenaires. Nous ne négligeons pas les difficultés, les coups durs parfois. Nous sommes attentifs "à tout ce qui bouge", ici et là, signes d'ouverture et de l'intérêt porté au parrainage, saisissons les occasions pour créer les conditions de dialogue, d'échanges favorables à son développement. Nous misons sur la "capitalisation" de la diversité des expériences, la transmission des savoirs qui nourrissent les interrogations "sur l'agir juste" , la connaissance des effets dans le souci permanent d'au moins "ne pas nuire" . Ce mouvement , cette diversité reflète bien les réalités en 2025.



Basculation. D'où nous vient ce mot ? Nous le devons à Dorian P. coopté comme filleul au Conseil d'Administration de la Collégiale, mobilisé à partir de son expérience personnelle depuis ses 5ans, réfléchissant aux "bonnes bases", lors d'une rencontre avec la présidente de la CNAF.

Cette idée de point de bascule était très présente tout au long du travail de recherche collaborative menée ces années-là, concrétisée dans les recommandations collectives par un "Renversons la vapeur" assez proche. Elle exprime le constat partagé par les co-chercheurs de la possibilité de faire autrement en prenant en compte les ressources des familles, des entourages articulées avec celles des professionnels dans une "chaîne des pouvoirs d'agir". (Édité sous le titre « L'éducation, ça se partage ? »)

Le rapport d'activités de l'UNAPP adopte pour plus de facilité le même plan qu'en 2024 autour du concept à éclairer, de la multiplicité d'actions à développer, de la diversité d'acteurs à encourager. On aura compris que tout se tient, que c'est dans l'assemblage de ces trois axes de développement de notre action qu'on trouve la mesure de ce mouvement de bascule à l'œuvre aujourd'hui.

Empruntons à Victor Hugo cet encouragement à poursuivre "Pendant que le flot s'agite, eux, ils travaillent. On ne les voit pas, mais ce qu'ils font finit toujours par sortir tout à coup de l'ombre, l'inaperçu construit l'imprévu. Sachons comprendre l'inattendu de l'histoire. C'est au moment où le mal croit triompher qu'il s'effondre, son entassement fait son écroulement". *Actes et Paroles depuis l'exil-vol 5 38*



Un concept à éclairer

Revenons sur les incidences du passage de "l'implicite à l'explicite" opéré par les textes. Lorsque l'UNAPP est créée en 2005 par des associations ayant une, parfois longue expérience, elles sont considérées à l'époque comme des "facilitateurs" d'échanges, comme des intermédiaires dans une logique "offre/demande", largement partagée "je voudrais être parrain, je recherche un parrain pour mon enfant ou pour l'enfant dont j'ai la charge institutionnelle qui n'a pas ou plus de relations avec ses parents...". En Union, nous sommes vite interrogés sur la pertinence de cette approche, ses incidences sur les personnes... Un travail a été mené également sur le "ciment" de l'associativité, les parties prenantes au projet, les modes de gouvernance... le tout nourri par les fruits de l'expérience et les travaux collectifs. **Ce qui nous caractérise, c'est ce travail d'interrogation, de recherche, d'ouvertures, d'expériences, de capitalisation au fondement de ce qui se passe aujourd'hui.**



En 2005, le "modèle du guide pratique du parrainage" s'est alors imposé comme le seul opérationnel. Bien qu'il ait été récusé dès 2012 à l'issue des travaux du Comité National de Soutien à la Parentalité, il sert toujours de "matrice" dans une logique de "recrutement de parrains".. Alors que certains s'interrogent sur la raison pour laquelle les "parrainages ne durent pas", pourquoi ne pas réinterroger ces processus de mise en œuvre en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, les spécificités de l'engagement citoyen ? C'est à ce travail qu'a été largement consacrée l'année 2025.

Un travail de longue haleine reposant sur la place "transversale" des liens de parrainage, parcequ'ils traversent les différents dispositifs de protection de l'enfance comme ceux "recensés" et "financés" » dans le soutien à la parentalité.

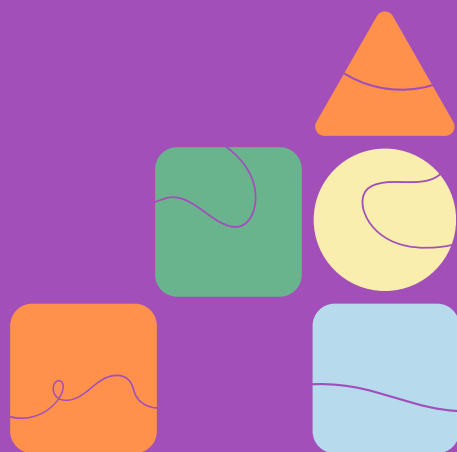
Nous avons travaillé à un dossier explicitant le cadre d'action dans toutes ses dimensions, travail quasi stabilisé qui vient en appui à la compréhension du "concept" désormais explicite. Il laisse de grandes marges de manœuvre aux "opérateurs" pour inventer des process qui offrent de bonnes garanties de sécurité pour les personnes, de bonnes conditions pour construire de la confiance, un accompagnement via une médiation associative reconnue, les meilleures chances de réussite à des relations "choisies" débouchant sur des liens personnels et sociaux institués, des liens de parrainage. Une seule obligation : respecter les principes de la charte et les obligations légales.



“

Ce travail se nourrit de différentes expériences partagées dans un travail collectif d'élaboration des "conditions de la réussite", que nous souhaitons ouvrir le plus rapidement possible à la participation d'un maximum de contributeurs.

Nous nous interrogeons aussi sur ce que nous entendons par "unparrainage réussi"? Pour certains, ces nouvelles approches bousculent parfois ce qui les pousse à jeter l'éponge alors qu'ils ont tenu de longues années, pour d'autres c'est un nouveau défi à relever, pour d'autres encore, elles arrivent au bon moment, celui où il faut "passer la main", en transmettant l'expérience acquise. L'UNAPP entend respecter et accompagner les uns et les autres.



SOMMAIRE

1. Les expériences	11
<u>Partager une vision commune du parrainage</u>	
2. Les actions de formation	20
<u>Sensibilisation et formation initiale</u>	
3. Une multiplicité d'actions à développer	24
<u>Résumé des temps forts</u>	
4. Une diversité d'acteurs à encourager	29
<u>Penser, construire et développer le parrainage</u>	
<u>des personnes en situation de handicap</u>	
5. Les membres du réseau Unapp	35
6. Les partenaires	36
7. La communication	41
8. La gouvernance	43
9. Les orientations stratégiques	44



1. Les expériences

L'expérience avec Apprentis d'Auteuil

L'UNAPP collabore avec Apprentis d'Auteuil pour la seconde année dans l'accompagnement du développement d'Auteuil Parrainage Val d'Oise, un projet qui a démarré fin 2023 dans la mouvance de la loi Taquet et la volonté du département d'augmenter considérablement le nombre de parrainages pour les enfants pris en charge. Forts de l'expérience de l'UNAPP, de celle d'une équipe de professionnels aguerris avec une bonne connaissance du territoire et un fort intérêt pour le parrainage, nous avons pu ensemble travailler à élaborer des méthodes d'action et de communication dans le souci d'une démarche qualité, associant tous les protagonistes en identifiant plusieurs étapes de nature à assurer la pérennité des engagements. Nous avons aussi analysé quantité de freins pour les dépasser. Ils tiennent essentiellement à la "mal-connaissance" du parrainage : impossible d'en parler, de l'expliquer, de le penser pour le proposer à des enfants, des jeunes voire à leur famille. La complexité de certains managements dans les établissements, la difficulté parfois à élaborer des projets avec les enfants, les conditions de collaboration avec l'ASE, les temporalités propres à chacun ont obligé à un énorme travail de compréhension de terrain, d'explicitation du parrainage. La baisse de la participation financière du département en année 2 n'a pas affecté le soutien de l'ASE à tenir les promesses et avancer en associant les ressources techniques et humaines de bénévoles volontaires et de professionnels pour :

- développer l'accueil et l'intégration au projet de bénévoles dans de bonnes conditions de sécurité et de convivialité en signant une convention de bénévolat, préalable à tout parrainage potentiel,
- promouvoir l'expérimentation "d'équipe mixte", professionnels et bénévoles travaillant en complémentarité et en confiance, équipe aujourd'hui rejointe par des personnes en mécénat de compétence,
- élaborer la notion de "communauté d'action" animée par APVO réunissant tous les acteurs autour de la situation particulière d'un enfant en explicitant l'intérêt du parrainage, ses conditions particulières de mise en œuvre, son accompagnement etc... favorisant la capitalisation des expériences,
- organiser lors de la soirée de la réussite en décembre la reconnaissance symbolique de liens de parrainage déjà concrétisés en présence d'invités.



L'intérêt de la direction de la Fondation, l'opportunité de l'appel à projet d'un d'incubateur pour développer et financer sur une année des actions innovantes, ont permis d'élaborer un projet pour répondre aux besoins des familles et des enfants dans d'autres configurations et étendre le parrainage "hors ASE", sur le département.

“

Bénéficiant de l'accompagnement d'une chargée de projet, c'est l'occasion d'ouvrir au parrainage des actions de soutien à la parentalité, de construire de nouvelles alliances, de mettre à l'épreuve les méthodes et process qui ont montré leur efficacité, voire de les adapter et de trouver d'autres sources de financement.

“

Un vrai laboratoire aussi pour la Fondation et le développement du parrainage en son sein.

Auteuil Parrainage Val d'Oise, antenne d'Apprentis d'Auteuil, propose des parrainages d'enfants et de jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance du 95. Sa mission ? Garantir un parrainage de proximité et de qualité pour les jeunes pris en charge par la protection de l'enfance dans le département.





L'expérience tirée de l'audition par le Conseil National de l'Adoption

L'UNAPP a participé au groupe de travail conjoint CNA CNPE Conseil national de l'adoption Conseil National de Protection de l'enfance sur **l'AMÉLIORATION de l'ACCOMPAGNEMENT et du PARCOURS des Pupilles de l'ÉTAT**. Ce groupe de travail de 20 membres fait suite à l'écriture par le CNA d'un GUIDE de bonnes pratiques et des "innovations". **Le parrainage y est évoqué très brièvement dans une conception d'"alternative à l'adoption"** et uniquement lorsqu'aucune adoption n'est envisagée ce qui tient beaucoup à l'expérience déjà ancienne des rédacteurs. Dès la présentation de ce guide, il est apparu nécessaire d'approfondir quelques thématiques dont la question **des liens affectifs durables**, le parrainage étant une des réponses curieusement mis sur le même plan que l'adoption simple. Associée à l'ensemble des travaux entre avril et novembre, l'UNAPP a été auditionnée sur le parrainage en septembre.

Le gros enjeu était de **bien clarifier le concept** afin qu'il ne soit pas confondu avec de l'accueil "gratuit de dépannage", pratique toujours active dans les départements sous forme de "contrat de parrainage", ou de "l'accueil durable et bénévole" qui permet à l'enfant de "sortir" de l'ASE pour des temps réguliers plus ou moins longs et /ou de vivre chez un tiers à temps plein.

Pari quasi tenu : les objectifs de la loi comme le cadre d'action sont bien rappelés dans le rapport, le parrainage est bien différencié de l'accueil durable et bénévole proposé comme "préadoptif" même si les deux sont regroupés sous la rubrique "accueil"!

L'UNAPP avait déjà été entendue sur le parrainage fin 2024 audition à laquelle nous avons associé l'UNAF qui a des représentants dans tous les conseils de famille et dans toutes les instances autour de la famille et la parentalité. Le parrainage pour les enfants pupilles n'est pas un sujet nouveau pour l'UNAPP qui a travaillé au livret "Léa devient pupille de l'État" ,Léa peut avoir des parrains marraines **et** des parents par adoption.



L'expérience avec la Fédération Enfance et familles d'adoption

Le choix de travailler avec une association locale. Pas de suite opérationnelle pour l'instant aux contacts entre l'UNAPP et EFA, des "flous" subsistant sur la finalité du parrainage donc sur le "concept" comme on l'a vérifié dans le travail du CNA. Nous avons préféré, toujours dans la stratégie UNAPP de la "preuve par le faire", travailler en Moselle et Meuse avec la Présidente Locale d'EFA à un travail de « formation » des conseils de famille et des services adoption pour 2026. (nous nous sommes rencontrés lors des ateliers montés par Parenlor à l'occasion de son AG en juin 2025)





L'expérience avec le groupe de travail parents concernés. Conseil National de la Protection de l'Enfance

L'activité des membres de l'UNAPP fait remonter de manière récurrente l'absence des parents dans les projets de parrainage lorsque les enfants sont pris en charge. Ce qui se conçoit bien pour les enfants pupilles de l'état, pour certaines situation de danger, l'est beaucoup moins pour tous les autres ce qui a conduit à s'interroger sur la place des parents en protection de l'enfance. Instruite par la recherche collaborative sur les ressources des familles et des entourages, des conditions dans lesquelles elle étaient connues associées ou non, l'UNAPP a intégré ce groupe de travail ouvert sans pour autant être membre du CNPE⁴. Il ressort d'un travail d'audition et de recherche mené en 2024 que le cadre juridique est fort mal connu si la littérature scientifique ne fait pas défaut sur un sujet particulièrement complexe et sensible. En 2025 l'UNAPP a travaillé sur le terrain avec un groupe de parents réunis à Lille animé suivant les principes des "croisement des savoirs" propre à ATD sur le sujet **«comment rester parent lorsque son enfant est placé?»** Une expérience très forte qui a donné lieu à une présentation à mi-parcours diversement accueillie, une contribution portée par des représentants des parents le 4 juillet en séance plénière, une contribution écrite décrivant les objectifs, le contexte et la méthodologie remise au CNPE en fin d'année.

Les enseignements de ce travail sont très précieux : une vraie méconnaissance du cadre juridique doublée d'une méconnaissance encore plus grande de la manière dont sont vécues par les parents les injonctions parfois contradictoires dont ils sont l'objet ainsi que les répercussions sur leurs relations avec leurs enfants, l'absence de prise en compte des ressources de leurs entourages.

⁴Ce Conseil chargé de proposer au gouvernement des orientations nationales des politiques de protection de l'enfance, de rendre des avis et est composé de 82 membres, récemment d'un collège d'enfants mais pas de représentant de parents.



L'expérience avec le groupe de travail parents concernés. Conseil National de la Protection de l'Enfance

Pour le parrainage, il nous faut prêter une attention particulière – au cas par cas – à ce que les parents soient parties prenantes ou au moins associés comme la loi y oblige de manière à “stabiliser” avec les parrains marraines dans le cadre associatif les relations entre tous pour garder au parrainage son caractère de lien “électif” choisi complémentaire aux autres liens.



Un gros enjeu aujourd'hui : le projet de loi protection de l'enfance déposé ces jours derniers prévoit notamment un accueil de suppléance familiale pour des enfants de moins de 3 ans dont on n'envisage pas de vie avec leur famille (accélération de la procédure judiciaire de délaissement parental) qui seraient accueillies dans des familles agréées pour l'adoption. Cette période très incertaine est certainement propice à des efforts de clarification.

L'UNAPP dans ses collaborations avec la CNAPE comme avec l'UNAF toutes deux investies sur les amendements à apporter au projet de loi a demandé à résister à toute tentation d'amalgame qui retoucherait au cadre national d'action pour le parrainage, dont toutes les déclinaisons n'ont pas encore été explorées.

Nous nous mobilisons par ailleurs pour développer un autre aspect du projet de loi qui entend favoriser les actions de prévention, le parrainage permettant en effet de nouer des liens porteurs d'ouverture et de sécurité dans des réseaux de soutien aux parents.



L'expérience avec la Fédération Nationale des Lieux de Vie

Tous deux mouvements membres de la CNAPE, rapprochés par des travaux menés en commun, l'idée du parrainage a intéressé la fédération. Invitée lors des journées annuelles en juin à Biscarosse, l'UNAPP a pu partager avec les responsables des lieux de vie présents l'intérêt pour de nombreux enfants accueillis de nouer des liens de parrainage avec des personnes proches le plus souvent déjà connues dans leurs entourages.

Le concept a été discuté et vite compris. Certains l'avaient déjà expérimenté avec succès. Des récits ont accrédité l'importance de ces liens « gratuits » hors prise en charge. Une réunion a eu lieu en décembre avec les responsables du lieu de vie « La Relève » dans le Tarn qui avaient convié des « compagnons de travail », notamment des élus, familles d'accueils, professionnels de l'animation, de l'éducation populaire. L'association « Un enfant des Parrains » basée à Toulouse était présente, active dans le passé dans le Tarn. De bonnes bases de travail ont été élaborées pour mener une expérimentation qui pourrait servir de « test » pour la fédération et les autres lieux de vie. L'accueil d'enfants pris en charge dans d'autres départements – une des particularités des lieux de vie, est une difficulté pour entrer dans le cadre de la loi Taquet.

Nous sommes toujours à la recherche ensemble d'un processus de sécurisation mutuelle via des responsabilités partagées de nos deux entités nationales pour créer un cadre spécifique permettant ce développement dans de bonnes conditions.

L'UNAPP a participé aux travaux d'élaboration d'un Vademecum sur les Lieux de Vie. Le parrainage y est cité.



L'expérience avec la Fédération Française des Espaces Rencontres

Tous deux Mouvements associés à l'UNAF, en accord sur nos visions de la famille et des soutiens potentiels, la FFER a souhaité nous associer à une démarche ouvrant à des possibilités de parrainage pour les familles et les enfants accueillis en espaces rencontre. Un travail d'élaboration des points communs avec l'entraide et la pairaidance, sur la spécificité de liens de parrainage a été mené pendant plusieurs mois.

Une invitation à participer à la table ronde conclusive dans le cadre des journées nationales à Toulouse en mai «l'Accueil des enfants un engagement collectif» a offert à l'UNAPP l'occasion de préciser l'importance du "collectif" qui permet d'apprendre les uns des autres, la place du parrainage dans la parentalité en élargissant les cercles au-delà de la parenté, en apportant "appui et soutien" desserrant l'étau de la fonction parentale" en fait une fonction éducative qui peut se partager.

Le parrainage apparaît comme une expression de solidarité, une des déclinaisons de la Pair Aidance avec le plus de l'institution d'un lien choisi, un lien de parrainage public et respecté.



L'expérience du partenariat avec Idealco

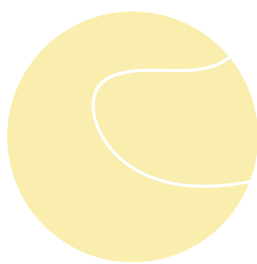


L'UNAPP a été associée à la conception, à la recherche d'intervenants et a participé aux 9èmes rencontres territoriales de la protection de l'enfance à Louviers les 2 et 3 décembre sur le thème : **Protection de l'enfance : Défis collectifs d'aujourd'hui, réussites de demain**

Animation d'une table ronde avec des parents ayant contribué aux travaux du CNPE, la présidente du CAEPE nouvelle association rassemblant d'anciens enfants placés, des parents d'enfants placés, des professionnels et des citoyens sur le sujet : **"Et les parents dans tout ça"** avec la contribution sensible du pédo psychiatre Antoine Devos président du Conseil Scientifique de la Fédération de l'École des parents et des éducateurs. Animation d'un atelier sur "ce qui fait ressource ce qui fait violence", intervention en plénière sur les **"ressources de la société civile"** pour présenter le parrainage, participation au débat sur "l'accueil durable et bénévole l'ouverture vers de nouveaux possibles", points communs et spécificités.

Constat : Difficile d'entendre ce que les parents ont à dire, le placement semblant mettre fin à la légitimité de leur expression. Le recours à des tiers avant-pendant-après des prises en charge institutionnelles étant peu familier aux acteurs de terrain, alors que le droit leur fait place de longue date, les participants alors que le droit leur fait place de longue date, ils avaient tendance à prendre ces engagements citoyens comme des "apports" à leur propres pratiques avec toutes les méfiances, méconnaissances et tentatives de les faire entrer dans "leur cadre habituel" d'action ..

Pas vraiment une surprise, de quoi alimenter un « travail de fond »



2. Les actions de formation

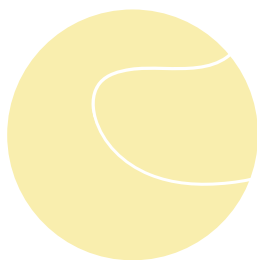
Formation Initiale avec l'École de travail social de Buc sur Yvette

Préparée patiemment avec Buc Ressources il s'agissait de parler Parrainage et ressources des entourages aux étudiants Initialement prévue en 2025 cette rencontre s'est finalement déroulée le 16 mars 2026 avec Marie Luce et Stéphanie qui ont partagé leurs expériences. Un petit film avait été réalisé pour l'occasion par l'UNAPP: trois professionnelles parlant aux professionnels de leur expérience et de leur découverte du parrainage « sur le terrain »! Unn beau moment d'échanges autour du lien de parrainage, avec la cinquantaine d'étudiants et quelques enseignants qui ont particulièrement apprécié la découverte du parrainage, que très peu connaissaient. »



“





2. Les actions de formation

Formation Initiale avec l'École de la Protection de l'Enfance



Mardi 14 octobre 2025

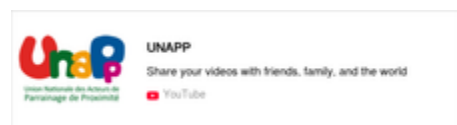
Webinaire via Zoom - 1 jour

Parrainage des enfants en contexte d'adversité

En quoi c'est incontournable ?

Comment ça marche ?

Quels effets ?



INTERVENANTES

Lise-Marie SCHAFFHAUSER

Union Nationale des Acteurs du Parrainage de Proximité (Unapp) animatrice du pôle innovation - juriste - formatrice en protection de l'enfance et marraine.



► Stéphanie VALLOT

Responsable d'APVO « Auteuil Parrainage Val d'Oise » une des associations habilitées dans le département du Val d'Oise.

Nada NEGROUÏ

administratrice de Parenlor Parrainage en Lorraine et marraine



En formation continue pour les professionnels en protection de l'enfance. Une journée au programme élaboré conjointement par l'UNAPP et l'École de la Protection de l'enfance . **“Parrainage des enfants en contexte d'adversité”**. L'occasion pour l'UNAPP de réaliser une capsule vidéo avec les apports historiques et anthropologiques de Vincent Gourdon Historien Président du Réseau Patrinus. Deux membres de l'UNAPP, APVO et la chef de service ASE dans le Val d'Oise. Une cinquantaine de participants à distance pour un large tour d'horizon sur les concepts et les logiques d'action. **Un travail d'appropriation pour sortir de la représentation de l'association comme “prestataire de service” !**

Une journée enregistrée, des documents accessibles en replay. Une formation reconduite en 2026. L'évaluation souligne l'intérêt de mieux appréhender les ressources de l'entourage des enfants qui ont peut-être autour d'eux des parrains potentiels .. une forme d'impensé! le rappel du cadre juridique remettant les actions en perspective, a été apprécié.

Formation des travailleurs sociaux dans les Hauts de France

Parrainage et handicap : Formation initiale des éducateurs spécialisés , des moniteurs éducateurs, des accompagnants éducatif et social à l'IRTS d'Atois et l'IRTS de Loos les Lille. "Comment aborder la question de la collaboration ave les familles sans évoquer le ressources de l'entourage"? Des interventions qui se font en binôme parent et professionnel.

Les ressources des entourages

Qui peut faire partie d'un réseau autour d'un adulte ou d'un enfant en situation de handicap ?

- Famille
- Entourage choisi
- Bénévoles
- Associations
- Voisins
- Anciens collègues
- Parrains / marraines

Parfois, le lien familial n'est plus possible mais le besoin de lien, lui, reste intact.

- Le parrainage est une manière de recréer du lien, sans remplacer la famille. »

Quand il n'y a pas de famille :

- Le professionnel peut devenir le seul repère stable.
- Le risque de confusion affective augmente.
- Le lien peut devenir trop exclusif.

D'où l'intérêt de soutenir un réseau diversifié.

L'accompagnement ne vise pas seulement l'autonomie fonctionnelle. Il vise l'inscription sociale et relationnelle de la personne.



Le parrainage, un concept à éclairer

Le parrainage de proximité est une forme de solidarité intergénérationnelle instituée entre un enfant et un adulte ou une famille. Il permet de tisser des liens affectifs et sociaux. Derrière la diversité des initiatives et des approches, le parrainage participe à l'ouverture de chacun sur le monde. Il s'inscrit dans une démarche d'alliance éducative avec les titulaires de l'autorité parentale et les autres personnes ressources dans l'entourage de l'enfant.

Ce dont il est question, c'est de « faire parrainage », dans une logique d'estime, de respect et de confiance réciproques. Par ailleurs, la relation de parrainage permet aux filleul(e)s qui vivent en établissement médicosocial de s'affranchir en partie de l'institution : en échappant à ses murs, à ses rythmes, en diversifiant les cercles de sociabilité et en permettant de se construire un espace privé et, ainsi, de reconquérir une part de leur intimité. Le parrainage participe ainsi d'un processus d'individuation : il offre aux personnes accompagnées un espace supplémentaire à l'institution, au sein duquel il est possible de créer une relation d'ordre privé, d'exister en tant qu'individu singulier (et non comme « résident ») et d'être reconnu pour ses particularités propres, ses aspirations et ses besoins spécifiques, et non à l'aune exclusive de ses déficiences.

https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2026-02/RESULT_ACT_INN_APEI-de-LENS_Rapport-final.pdf



Formation des travailleurs sociaux dans les Hauts de France

L'accompagnement implique une articulation et une coordination avec les autres acteurs exerçant des actions auprès de l'enfant / l'adulte en situation de handicap. Il s'agit de favoriser une continuité et une cohérence dans les interventions en tenant compte du travail réalisé en amont, et de l'histoire de la famille. Quand on parle de la famille on évoque les parents, la fratrie, l'entourage élargi... , le parrain, la marraine..

Une dynamique de co-construction



Dugué Pierre, AFERTES- p.dugue@afertes.org

“ Le parrainage et le marrainage s'imposent comme des pratiques profondément humaines, des actes de transmission et de solidarité qui transcendent les logiques de possession et de domination. Ils incarnent une invitation à construire des relations basées sur le don, la réciprocité et l'altruisme. Ces liens nous rappellent que notre humanité se définit par notre capacité à accompagner et à nous enrichir mutuellement, dans un partage authentique. Cultivons ces « liens qui font le nous », car c'est ensemble que nous trouvons notre véritable essence et construisons un monde plus juste et solidaire ”.

[apei lens parrainage youtube](#) / www.apei-lens.org/parrainage/www.apei-lens.org/parrainage/le-parrainage-en-falc/



3. Une multiplicité d'actions à développer

résumé des temps forts

“Versle Haut” a réalisé une étude “Familles sous pression, qui les soutient?” analysant les modes de vie contraints, les injonctions paradoxales, stress comme les réponses partielles apportées par les politiques publiques cloisonnées et les institutions. L'UNAPP y a participé en élaborant une fiche sur le parrainage, une des solidarités de la société civile. Le parrainage tel que nous le concevons, a été identifié comme une des huit initiatives inspirantes avec les Universités Populaires de Parents, l'ACCEP l'association des collectifs Parents Enfants Professionnels, le relais Parental Coup de Pouce, l'association les acteurs du lien, les Maisons des Familles et l'action de la ville de Viroflay. Cette étude a été présentée le 27 novembre L'UNAPP a été invitée à prendre la parole lors de la soirée de lancement **“la parentalité n'est pas qu'une affaire de famille”...**



Une visibilité du parrainage pour des acteurs qui connaissent mal entre eux L'UNAPP est en contact avec les UPP, certains relais parentaux travaillent régulièrement avec des associations membres de l'UNAPP, reste à développer des relations avec d'autres qui pourraient s'intéresser aux liens de parrainage. La piste des mairies est aussi intéressante. De potentiels développements pour 2026 ; D'autres études de Vers le Haut sont intéressantes pour le parrainage, notamment “Jeunesse et confiance” une des valeurs socle du parrainage.



L'occasion de mieux faire connaître l'intérêt du parrainage comme un soutien aux parents sous pression, un petit “décalage” avec les dispositifs de répit parental dans lequel sont inscrites les actions de parrainage ? Un travail à mener avec des parents ? à rapprocher des verbatims recueillis à l'UNAPP il y a une dizaine d'années.

<https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2025/11/VLH-Etude-Famille-2025-Web.pdf>



résumé des temps forts

Poursuite **en Lorraine** des expériences inspirantes avec Réalise... **"du Bénévolat d'action au Parrainage"**. L'entrée par le "faire ensemble" est une des pistes prometteuses pour le développement du parrainage comme le démontre ce patient travail qui mérite d'être analysé pour pouvoir se développer ailleurs encore un peu de patience !

Parenlor a organisé à l'occasion de son AG le 17 juin des ateliers ouverts à ses membres, à d'autres associations aux travailleurs sociaux sur "parrainage et attachement" :

- quelle place pour le parrainage dans le projet de vie de l'enfant
- quelle place pour la famille de l'enfant dans le parrainage
- parrainage et besoins de l'enfant

Une contribution très significative pour faire avancer le partage de connaissances et renforcer les coopérations sur un territoire... et très réussie.

Dans le champ du Handicap. Poursuite du travail entamé avec l'IMS de Bolbec.

L'UNAPP a été invitée à présenter le parrainage à la communauté 360 du Havre conjointement avec l'IMS de Bolbec le 17 décembre. Cette communauté rassemble un réseau d'acteurs locaux facilitant par une bonne connaissance mutuelle, les meilleures réponses aux situations de handicap qu'elles concernent les adultes ou les enfants. Le cadre d'action a été présenté à deux voix, l'essentiel a été présenté de façon "ludique". Les participants ont apprécié l'approche collective en "communauté d'action", alors que certains avaient le souvenir d'une logique "d'offre et de demande 1/1 et "ça ne marchait pas", ce qui les avait rendus méfiants..





résumé des temps forts

Montpellier. Contacts avec le CD 34 Appel à manifestation d'intérêt infructueuse. Contact avec deux puis trois personnes qui ont cheminé dans le projet de devenir parrains marraines en l'absence d'association sur le département. Nombreux échanges, adhésion à l'UNAPP à titre personnel, prémices d'un groupe de personnes formées en capacité de devenir rapidement parrain, d'organiser des rencontres etc.. Contact régulier avec le département.

Vosges. Soutien au projet de la toute jeune association S-PAS dans une réponse à l'appel à projet du département, rencontre physique sur place avec la présidente, le vice-président de l'association, l'acteur principal professionnel du social, François Cholez ancien responsable parrainage à la Ligue de l'Enseignement des Vosges, aujourd'hui administrateur.



S-PAS devient membre de l'UNAPP en 2026.

68 Mulhouse Haut Rhin. Contact avec la toute nouvelle association "les fondations de l'enfance de demain" crée pour mettre en place du parrainage autour de la naissance, la présidente ayant l'expérience du bénévolat en milieu hospitalier via son engagement dans l'association des «blouses rose ». L'unapp a soutenu son projet, ouvert les réseaux locaux, etc..



LES FONDATIONS DE L'ENFANCE
DE DEMAIN

L'association est devenue membre en 2026.

76 Seine Maritime. Via le projet Bolbec et une rencontre à Louviers, contact avec le Directeur Enfance famille de Seine Maritime, Vladia Charcellay. Un département bien connu de l'UNAPP via la Parentèle à Dieppe, qui a "ses habitudes" en matière de parrainage. Un directeur qui est aussi président de l'Andef – association des Dr enfance famille.



résumé des temps forts

83 Var. Contact avec Village SOS de Toulon, Besse sur Isoles sollicite l'accompagnement UNAPP pour approche et développement du parrainage.

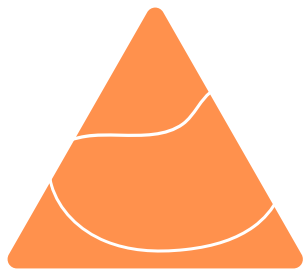
Paris. Travail de fond de médiation sur trois mois par visioconférence régulières entre un Placement familial, l'association Un enfant et une famille via Morganne Denoyelle cheffe de projet " Besoins fondamentaux des enfants protégés et liens durables" et Lise Marie Schaffhauser animatrice du pôle Innovation de l'UNAPP. à propos d'un projet de parrainage pour une jeune fille qui devenait pupille. Objectif faire connaissance, travailler le cadre d'action, prendre le temps de parler de l'enfant de ses goûts ,de son histoire et de son environnement, élaborer ensemble l'esquisse du projet, se rencontrer physiquement etc... dans l'idée de tout poser sur la table pour se donner les meilleures chances de réussite. **Là encore une déclinaison concrète de la communauté d'action...**qui a permis une vraie collaboration dans l'intérêt de chacun .. et au parrainage de démarrer dans de bonnes conditions, tous ayant été associés au projet d'une manière ou d'une autre. D'autres suivent ...



résumé des temps forts

Nancy. Le 16 juin entretien avec la directrice Enfance Famille nouvellement arrivée.. : idée travailler au développement d'une société de l'engagement, via les travaux de prospective de La Fonda articulant toutes les formes d'engagement, professionnel comme bénévoles partant de l'idée qu'aucune société ne peut construire de lien social sans engagement. Plusieurs scénarii pour 2040 intéressants à analyser pour ce département qui en fait un des axes de son schéma enfance famille santé publique 2023 2028. Pour mémoire, ce département avait organisé en juillet 2022 un séminaire de deux jours sur l'engagement citoyen de proximité en protection de l'enfance auquel l'UNAPP avait participé et était intervenue. Des avancées depuis, notamment sur le parrainage, mais toujours cette idée qu'il serait possible de faire autrement voire mieux. Intéressant pour les conditions de développement de relations et de liens dans des formes adaptées aux besoins des enfants et des services dans des engagements réciproques et conjoints qui restent certainement à inventer.





4. Une diversité d'acteurs à encourager



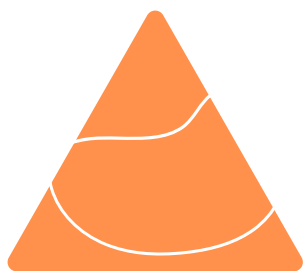
L'UNAPP fait partie en son nom du collectif des 40 000 rassemblé autour de la CNAPE pour attirer l'attention sur la situation de la protection de l'enfance et chercher des pistes de solution. Quelques participant à la manifestation de mai 2025 mais surtout autant d'acteurs potentiellement intéressés par le parrainage qu'ils ne connaissent pas forcément bien! Un travail de contact et de promotion qui pourrait être engagé, si nos moyens humains le permettent

Penser, construire et développer le parrainage des personnes en situation de handicap

En 2025, la Commission Parrainage a poursuivi son engagement afin de développer les liens de parrainage en faveur des personnes en situation de handicap, dans un esprit de solidarité, d'ouverture et d'inclusion. Les réunions de travail ont permis de faire avancer les projets en associant les personnes accompagnées, les familles, les bénévoles, les professionnels et les administrateurs. L'année a été marquée par plusieurs temps forts. Le marrainage entre Pascaline et Marion a continué à se construire, illustrant concrètement l'importance des liens de confiance, de soutien et de réassurance. Une cérémonie officielle est envisagée en 2026.

Maxime et Anick ont, quant à eux, officialisé leur relation de marrainage le 24 mars 2025 au FAM La Marelle.





4. Une diversité d'acteurs à encourager

L'officialisation d'une relation de marrainage est importante car elle permet de reconnaître et de valoriser un lien de confiance, de soutien et d'accompagnement construit au fil du temps. Dans le cas de Maxime et Anik, cette officialisation, réalisée le 24 mars 2025 au FAM La Marelle, vient donner un cadre plus formel à une relation déjà significative.

Elle témoigne de l'engagement réciproque entre le parrain ou la marraine et la personne accompagnée, tout en renforçant le sentiment d'appartenance, de sécurité affective et de reconnaissance sociale. Cet acte symbolique permet également de rendre visible ce lien auprès de l'équipe éducative, des familles et des autres résidents, favorisant ainsi son inscription dans le projet de vie de la personne. Le marrainage officialisé devient alors un repère stable, porteur de continuité, de soutien moral et de valorisation personnelle.

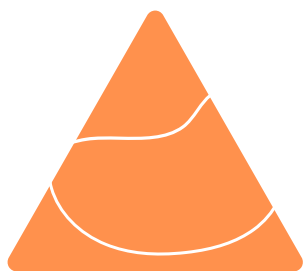
La commission parrainage a renforcé son rayonnement extérieur.

Son expérience a été partagée avec d'autres associations et institutions :

Accompagnement de l'IMS de Bolbec.

Le parrainage repose sur deux grands principes. D'une part, la relation de parrainage est caractérisée par le lien individuel, électif et choisi, privilégié entre le parrain, la marraine et le ou la filleul(e), au sein de laquelle l'association cherche le moins possible à interférer. D'autre part, il s'oppose ainsi fondamentalement à la logique de « recrutement » qui vient à l'esprit de toute institution et que l'on peut retrouver dans les mises en oeuvre de certaines « associations. de parrainage ».

Tout ce cheminement en commun sur une dizaine d'années – Apei / UNAPP a été analysé et partagé dans l'objectif de bien repérer les points d'appui pertinents, les méthodologies d'action adaptées, pour en faire profiter un maximum d'autres institutions.



4. Une diversité d'acteurs à encourager

Convaincus de l'intérêt de la démarche, les cadres de l'IMS s'interrogent sur :

- Les modalités de mise en relation des personnes,
- L'accueil et le « travail » avec des citoyens qui ont envie de s'engager bénévolement,
- La communication à l'interne avec les administrateurs, les personnes concernées, les professionnels, les familles...
- La communication à l'externe avec les élus, les partenaires, les associations locales...

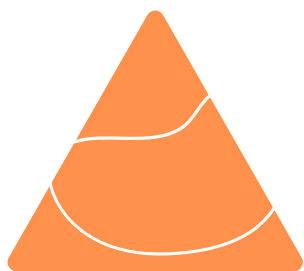
Apei de Saint-Omer

L'Apei de Saint-Omer a participé, le 28 novembre 2024, à la soirée parrainage organisée par l'Apei de Lens. Cette rencontre a permis de découvrir plus concrètement la démarche de parrainage et d'en mesurer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

Sensibilisé à cette dynamique porteuse de liens et d'inclusion, le conseil d'administration de l'Apei de Saint-Omer a validé le projet et a exprimé sa volonté de s'engager durablement dans cette démarche. Afin d'en assurer un cadre structuré, sécurisé et reconnu, il a été décidé de mettre en place une convention entre l'UNAPP et l'Apei.

Cette convention permet de formaliser les engagements de chacun, de garantir l'accompagnement des binômes parrain/marraine-filleul(e), et d'inscrire le parrainage dans une démarche pérenne au service des personnes accompagnées.

Dans la continuité de cet engagement, l'Apei de Lens et l'UNAPP ont été invitées à assister à la première cérémonie de marrainage entre Philippe et Michèle en décembre 2025.



4. Une diversité d'acteurs à encourager



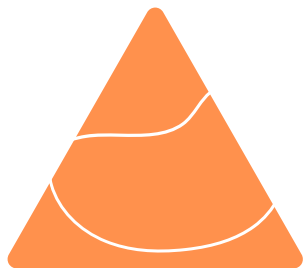
“

L'Apei de Saint-Omer nous a offert une belle occasion de participer à sa première cérémonie de marrainage, en présence du Président, de nombreuses familles, de la direction, des professionnels ainsi que des habitants du Foyer Julien Leclercq.

Pour ouvrir les festivités, Philippe et sa marraine ont eu le plaisir de profiter d'une balade en side-car, sous les regards enthousiastes et bienveillants du public. Ce moment convivial et symbolique a donné le ton d'une journée placée sous le signe du partage et de l'émotion.

La cérémonie officielle s'est ensuite déroulée avec beaucoup d'intensité, rythmée par des témoignages sincères et touchants. La marraine a notamment exprimé avec justesse le sens profond du marrainage et du parrainage auprès d'une personne en situation de handicap : accompagnement, soutien, attention, présence, affection, fiabilité, mais certainement pas remplacement des parents ou des proches.

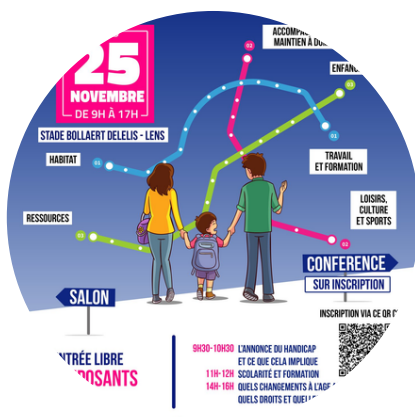
Ces mots forts ont rappelé que le marrainage s'inscrit avant tout dans une relation de confiance, de respect et de complémentarité affective.



4. Une diversité d'acteurs à encourager

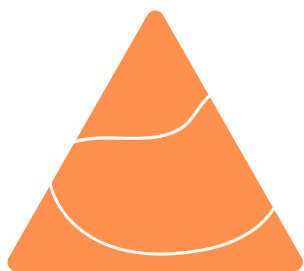
Participation de la commission parrainage au Salon Parcours Handicap

La commission a participé au salon Handicap et Itinéraires de vie au stade Bollaert. Cet évènement a permis d'apporter un éclairage sur l'écosystème médico-social, souvent complexe à appréhender, ainsi que sur les étapes clés liées aux âges charnières du parcours de vie. Il constitue un espace d'information, de rencontre et d'échange permettant de mieux orienter les parcours et de favoriser l'accès aux ressources existantes. Pascaline à présenter son action au sein de l'un des 75 stands prévus. Cette participation représente une réelle opportunité de faire connaître la démarche de parrainage et de marrainage, de sensibiliser un large public à ses enjeux, et de valoriser son rôle dans l'accompagnement, l'inclusion sociale et le soutien des personnes en situation de handicap.



Coopération avec les Papillons Blancs de Bergerac et participation aux travaux de l'UNAPP afin de promouvoir le parrainage au niveau national.

La coopération avec les Papillons Blancs de Bergerac ainsi que la participation active aux travaux de l'UNAPP témoignent de la volonté de s'inscrire dans une dynamique nationale de promotion du parrainage.



4. Une diversité d'acteurs à encourager

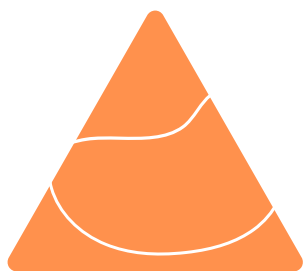
Ces échanges permettent de partager les expériences, les bonnes pratiques et les outils développés par les différentes associations engagées dans cette démarche. Ils favorisent également une réflexion commune sur les enjeux du parrainage et du marrainage, afin de garantir un accompagnement de qualité, sécurisé et adapté aux besoins des personnes accompagnées. Cette collaboration contribue à renforcer la reconnaissance du parrainage comme véritable levier d'inclusion sociale, de soutien affectif et de citoyenneté pour les personnes en situation de handicap, tout en participant à son développement et à sa valorisation à l'échelle nationale.

Ecriture de la charte du parrainage en FALC. Un engagement pour l'accessibilité

L'accessibilité a constitué un axe fort de l'année avec la réécriture de la charte du parrainage en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), afin de rendre cette démarche compréhensible par tous. Cette adaptation vise à permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel de mieux s'approprier les principes, les engagements et le sens du parrainage et du marrainage. En rendant l'information plus claire, plus simple et plus accessible, cette démarche favorise l'autodétermination, la participation active et le libre choix des personnes accompagnées. La version en FALC renforce ainsi l'inclusion et garantit que chacun des travaux de l'UNAPP témoigne de la volonté de s'inscrire dans une dynamique nationale de promotion du parrainage.

www.apei-lens.org/parrainage/le-parrainage-en-falc/





5. Les membres du réseau Unapp

L'UNAPP et ses membres entretiennent des relations régulières via les échanges d'information, les travaux menés en commun, les sollicitations etc... Particulièrement en 2025, des échanges à la demande et autant de soutiens que nécessaire en fonction des besoins exprimés avec **l'association UEDP en Occitanie**, **l'association de l'Isère Horizon Parrainage 38** qui travaille à accueillir de nouveaux bénévoles et à nouer des contacts avec son Conseil Départemental de façon déterminée, **l'association DMP PMA 67 68** dans le déploiement de ses activités sur les 2 départements d'Alsace, **l'association Parenlor** invitation à participer à son AG et à animer un atelier, connaissance de la nouvelle direction de **la Sauvegarde de la Loire** qui remet l'engagement bénévole et le parrainage à l'ordre du jour.

Participation à **l'anniversaire des 80 ans de la Grande Famille ADEPAPE de Vendée**.

Le réseau DON BOSCO Action Sociale. Rencontre avec JM Petitclerc échanges autour du parrainage.

L'association Un Enfant Une Famille, principalement dans le cadre des échanges autour du travail collectif initié dans le Val d'Oise avec APVO et l'expérimentation avec Paris.

L'association A3P de Pontoise et la Cité de l'Espérance, devenue **l'association Bosco Avenir** également associés dans Garelli sur le Val d'Oise

Les associations sont vivantes!

Bienvenue à S-PAS des Vosges,

Les Fondations de l'Enfance de Demain à Mulhouse qui se connaissent déjà bien pour avoir participé à des webinaires sur les conditions de la réussite.

Désolé d'apprendre que l'Association d'Agen, Un enfant des Parrains met la clé sous la porte, le parrainage restant présent via l'UDAF. Grand merci d'avoir tracé le chemin !

Une difficulté avec le Réseau Don Bosco Action Sociale qui se réorganise après le décès brutal de JM Petit Clerc, pour l'instant nous n'avons pas d'interlocuteur au niveau national.



6. Les partenaires

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Un partenariat solide avec l'UNAF autour du parrainage mais plus largement dans le travail du Conseil des Mouvements 2025 les 80 ans de l'UNAF Présence à l'Assemblée Générale de Dijon.

- Rencontres régulières avec David Pioli et Rodolphe Oberbek à propos du parrainage et des alliances potentielles pour une réelle connaissance et un développement tous azimuts. L'UNAF/UDAF représente les familles dans toutes les instances, le parrainage c'est du "faire famille".

Vignette spéciale en décembre sur le site de l'UNAF : *En 2007 l'UNAPP rejoint l'UNAF : L'UNAPP a pour but de "promouvoir le parrainage dans tous ses usages". Elle rassemble différents acteurs dans le champ de l'enfance, la protection de l'enfance, la jeunesse, la famille, l'insertion, le handicap.*



CNAPE

L'UNAPP est domiciliée à la CNAPE. Un partenariat pérenne

- 6 rencontres en 2025 des Mouvements, dont deux en présentiel.
- Membre de la commission protection de l'enfance
- Groupe d'appui ouvert, travail sur une fiche sur les droits formels et réels des enfants
- Participation à la journée des présidences associatives décembre 2025
- Participation au Colloque sur la Protection de l'Enfance en Europe

Travail de fond sur :

- tribune politique des 400 000, pour l'UNAPP, la protection de l'enfance nous concerne tous, chacun peut en avoir besoin
- futur projet ou proposition de loi Protection de l'Enfance
- Rapport CESE. Josiane Bigot CNAPE sur protection de l'enfance, contactée, rien sur le parrainage
- Participation commune

Pas de travail particulier sur le parrainage





6. Les partenaires

ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'UNAPP est membre du comité de pilotage.

Trois membres de l'UNAPP : Un enfant une famille, Parenlor, Lise Marie Schaffhauser et Apprentis d'Auteuil Val d'Oise. Contribution aux Assises de la Protection de l'Enfance (juin 2025) : travail sur les liens d'attachement et la place des parents.

Travail aux assises 2026 suite logique contribution au programme "Attachement et maintenant ?" PARENTS ET PROCHES. Des ressources à explorer pour le projet de vie de l'enfant.



COLLECTIF DE LA CONVENTION AUX ACTES

Important travail via le CESE sur le droit à la participation des enfants et des jeunes.



FRANCE BÉNÉVOLAT

Travaux essentiellement de la Commission Interassociative sur "Prendre soin des bénévoles", à partager à l'UNAPP : l'essence même de nos associations.



Des partenariats en gestation ...

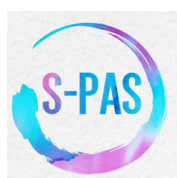
CNLAPS

Avec le CNLAPS. Comité National de liaison des acteurs de la Prévention Spécialisée. Invités en novembre à Metz à participer à leurs Assises Nationales, nous sommes ensemble convaincus de l'intérêt d'un travail en commun tant les analyses des besoins des jeunes et de leurs familles se rejoignent.



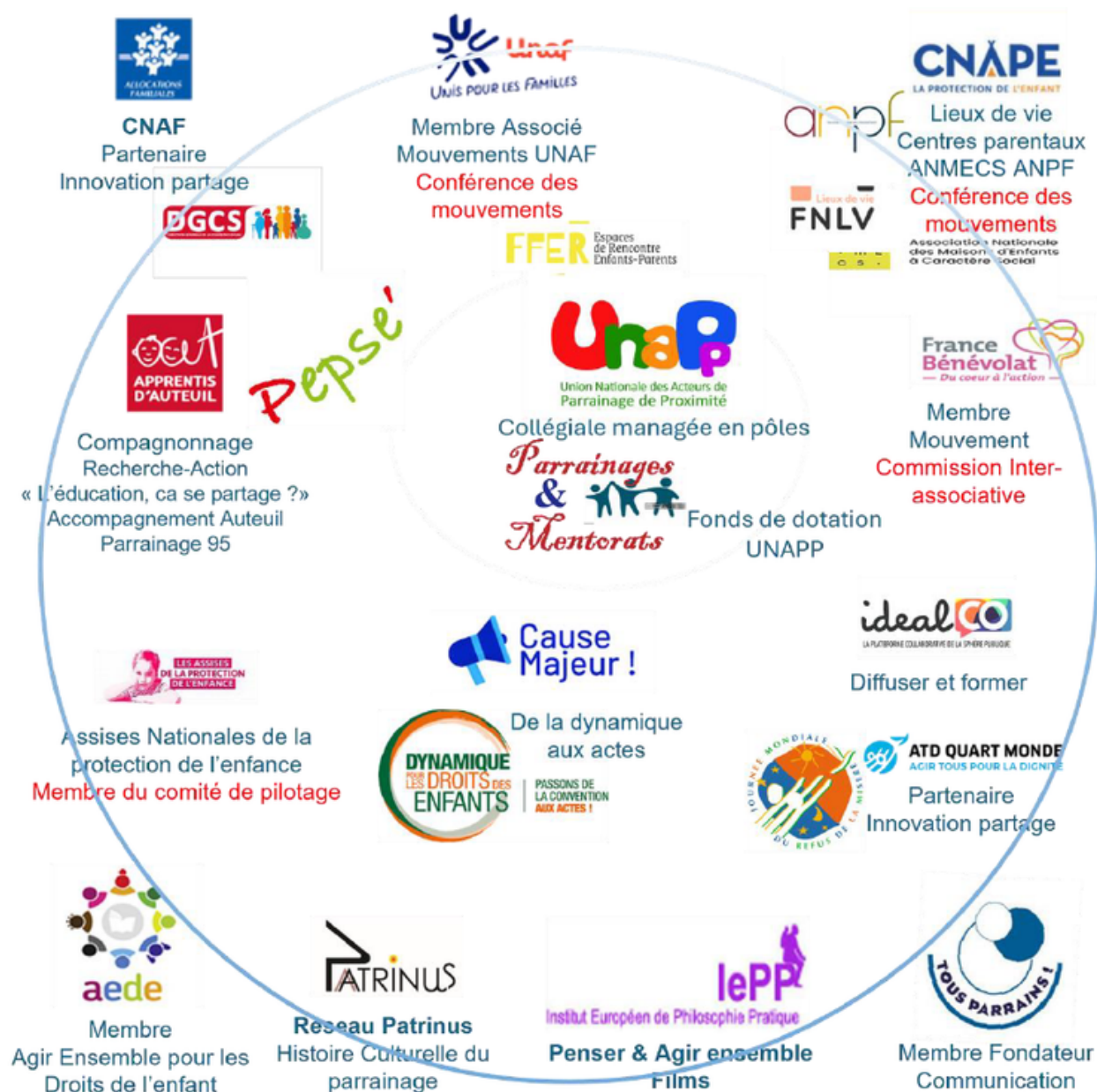


6. Les partenaires





6. Les partenaires





6. Les partenaires

COMITE DES ENFANTS ET ANCIENS ENFANTS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le CAEPE. Une jeune association qui rassemble dans la volonté de faire bouger les lignes en protection de l'enfance des personnes ayant été prises en charge, des parents d'enfants, des professionnels du travail social, des citoyens engagés. Leur légitimité et leur volonté d'agir est une ressource pour l'UNAPP chaque fois qu'il s'agit de travailler avec des « personnes concernées ».



COLLECTIF CAUSE MAJEUR

Participation à la présentation le 13 Novembre, de L'étude « Les vies de Paul » du collectif Cause Majeur! L'étude démontre que prolonger l'accompagnement des jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance au-delà de 18 ans est non seulement une nécessité sociale, mais aussi un investissement rentable pour la société. Plus l'accompagnement est long et adapté, meilleure est l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, avec un retour économique positif pour la collectivité. Chaque euro investi dans un accompagnement jusqu'à l'inclusion pleine et entière génère des bénéfices humains et financiers significatifs, tout en réduisant la précarité et les coûts sociaux à long terme. L'UNAPP est très présent dans l'ensemble des travaux..



ETUDE_COMPLETE_-_LES_VIES_DE_PAUL_-_VERSION_FINALE_07-11-2025





7. La communication

Communication interne et externe : vers une valorisation optimale de nos actions

Notre objectif pour 2025 : Nous doter d'outils performants pour mieux valoriser nos actions et travaux.

La diversité de nos initiatives et les échanges qu'elles génèrent nous imposent de repenser notre communication, tant en interne qu'en externe. Membres et partenaires, nous devons suivre ces actions et en rendre compte de manière efficace.

Pour y parvenir, nous avons identifié des besoins précis :

- Valoriser nos informations : les classer, les optimiser et les présenter de manière impactante ;
- Sélectionner les informations à partager ;
- Partager ces informations de façon ciblée auprès de nos membres et partenaires.

Notre recherche d'outils adaptés a abouti, mais deux obstacles majeurs sont apparus :

1. Le coût des logiciels disponibles,
2. L'appropriation de ces outils par les membres de l'UNAPP.

Par ailleurs, l'intelligence artificielle s'immisce désormais dans notre communication, parfois sans que nous ayons notre mot à dire.

Une rencontre inspirante : Lors d'une mission locale à Pont-à-Mousson, nous avons fait connaissance de Jean-Michel Didier, surnommé « le coltineur Lorrain ». Ancien cadre informatique dans le secteur bancaire, ce retraité consacre aujourd'hui son temps à accompagner des jeunes en mission locale et de jeunes entrepreneurs. Son site web révèle des valeurs communes avec l'UNAPP, ainsi qu'une approche humaniste du travail. Ce projet lui permet également d'offrir à des stagiaires l'opportunité de concrétiser leur parcours. Depuis cette rencontre, nous collaborons avec des outils LibreOffice pour structurer nos informations et obtenir une vue d'ensemble des actions menées par l'UNAPP. Ce travail prend du temps, mais nous espérons en récolter les fruits à l'automne 2026.



7. La communication

Nos canaux de communication actuels

En attendant la mise en place d'outils dédiés, nous continuons à communiquer via plusieurs supports :

- La lettre d'information : 4 envois en 2025 (janvier, mars, septembre et octobre) ;
- Les échanges par e-mail : pour des points précis et ciblés ;
- Les visioconférences : pour aborder des thèmes spécifiques ;
- L'état des lieux : un outil imparfait, mais qui permet de visualiser nos actions et partenariats ;
- Notre présence institutionnelle : auprès de nos partenaires (CNAPE, UNAF) et au sein de groupes de travail multipartites ;
- Notre participation active : à de nombreux événements et rendez-vous avec les instances publiques.

Perspectives pour 2026

Pour aller plus loin, nous prévoyons de :

- Présenter en octobre 2026 un outil partagé à l'ensemble de nos membres, facilitant l'accès à nos informations ;
- Recueillir leurs besoins : quels types de documents, vidéos ou informations leur seraient utiles ?
- Les inciter à relayer davantage nos informations, aujourd'hui peu ou pas diffusées auprès de leurs propres membres.

Une collaboration enrichissante

L'UNAPP a également mené un travail de collaboration étroite avec Pascal Goyet, professionnel de la communication audiovisuelle. Passionné par le parrainage, il met bénévolement ses compétences à notre disposition, notamment pour la réalisation de vignettes vidéo. Ces contenus, accessibles sur la chaîne YouTube de l'UNAPP depuis 2025, incluent notamment :

- Un entretien avec Vincent Gourdon, historien du parrainage ;
- « Le parrainage vu par des travailleurs sociaux », une intervention pour la conférence à l'École de travail social de Buc-sur-Yvette.



8. La Gouvernance

Communication et coordination interne

- Échanges réguliers : Utilisation d'outils variés (Zoom, mails, WhatsApp) pour une communication collégiale.
- 3 Conseils d'Administration : Instances de décision ou de concertation.
- Liens avec le Fonds de dotation : Collaboration financière ou stratégique.

Dynamique de refondation politique

- Participation à la journée des Présidents (CNAPE, 2 décembre) :
- Thème : « Présider, c'est agir », dans une optique de refondation politique du secteur associatif.

Relations avec les pouvoirs publics

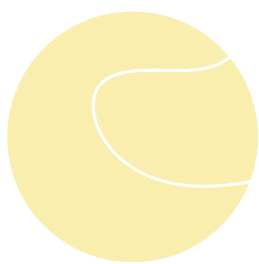
- Enquête DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative) :
 - Contexte : Renouvellement de l'agrément d'éducation populaire (accordé en janvier).
 - Intérêt marqué des membres de la Commission d'agrément pour la représentation légale de l'association.
 - Entretien avec le Ministère (31 décembre) : Échange avec le chef de pôle, curieux d'approfondir le sujet.

Rencontre avec le Cabinet de Sarah El Haïry (février)

- Initiative de l'UNAPP, Lise Marie Schaffhauser et Pierre Naves
- Discussion sur le parrainage (peu connu) et engagement à proposer des pistes pour le développer à l'échelle nationale.

Organisation

Fonctionnement en collégiale mis en place depuis 2018. Ce modèle présente l'avantage de mieux répartir les responsabilités, de gérer l'ensemble de nos activités, de traiter l'information, de réagir rapidement aux opportunités, d'initier ou partager des projets avec d'autres, et d'être présents auprès des politiques et des partenaires. L'activité de l'UNAPP est toujours plus intense et mobilise de nombreux bénévoles, mais les besoins restent importants pour renforcer nos équipes et poursuivre nos missions.



9. Les orientations 2026

Axes stratégiques

La dimension participative de l'ensemble des acteurs avec lesquels l'UNAPP est engagée – membres et partenaires – est incontournable pour la promotion et le développement du parrainage. Pour favoriser ce travail collectif, l'UNAPP propose de s'engager dans deux axes stratégiques.

1. Conditions de la réussite

- Renforcer les alliances et la collaboration avec l'UNAF
- Organiser un forum ouvert aux partenaires
- Préparer les bases pour une étude d'impact en 2027 (vérification des hypothèses avec les parties prenantes).
- Travailler avec les pouvoirs publics pour :
 - Améliorer la visibilité du parrainage.
 - Intégrer le parrainage comme levier dans les axes soutien à la parentalité et protection de l'enfance.

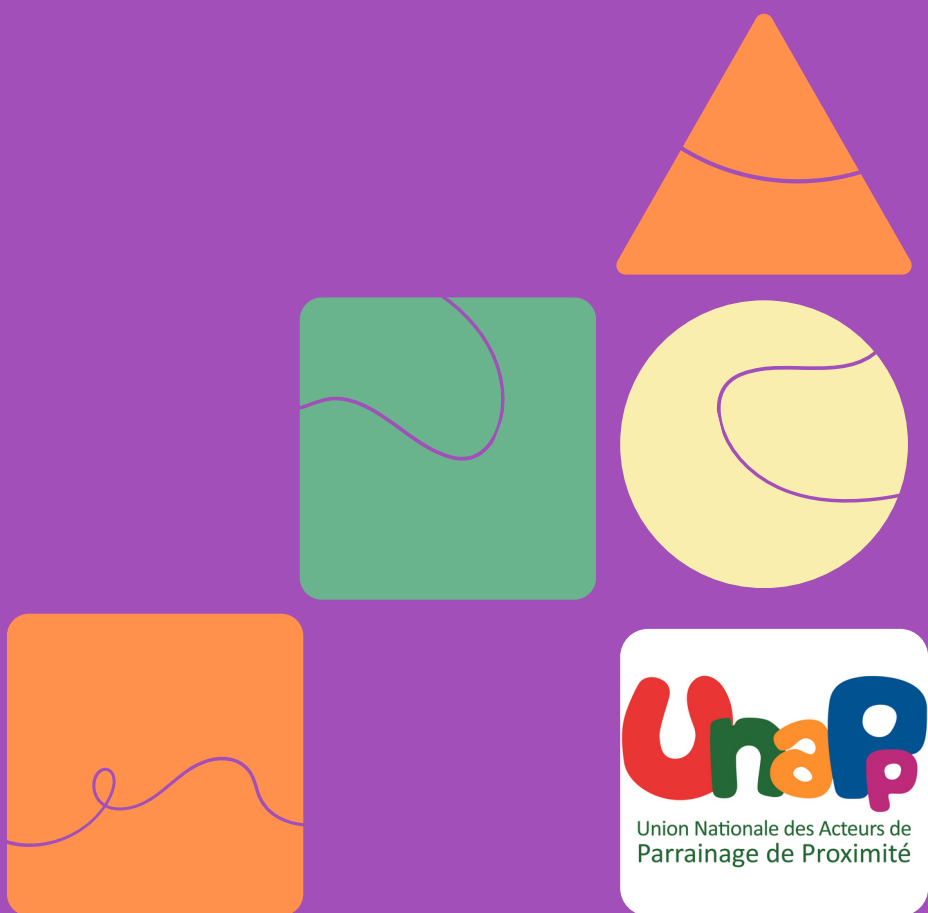
2. Engagement bénévole et citoyen

- Travailler plus en profondeur aux conditions de l'engagement bénévole, au soin à prendre d'eux et à la valorisation des engagements à partir des travaux de France Bénévolat et de la Fonda.
- Participer à la campagne en préparation avec le Mouvement Associatif pour démontrer l'importance de la vie associative pour « tenir » en société. Elle prend forme pour un lancement en juin 2026 – « La France qui se bat Les Associations font battre le cœur de la France ».



Rapport Financier

2025



Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité



10. Fonctionnement financier de l'association

L'UNAPP clôture l'exercice 2025 avec un excédent de 6041 €, en diminution par rapport à 2024 (+11 415 €).

Partenaires financiers et ressources

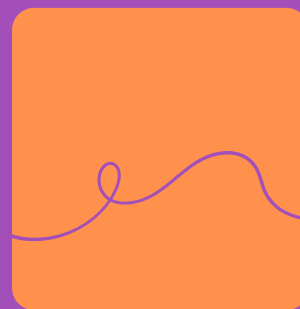
- CNAF : Au travers de la convention d'objectifs et de financement 2024-2027, la CNAF soutient les têtes de réseau des fédérations et associations nationales. Une subvention annuelle d'un montant de 6500€ est allouée pour répondre aux objectifs. Dans ce cadre, l'UNAPP soutient l'action des membres de son réseau et s'engage dans des actions, à la manière d'un laboratoire pour répondre à sa raison d'être: Promouvoir le Parrainage dans tous ses usages. Elle accompagne le développement sur l'ensemble des territoires.

Compte de Résultat 2025

Poste	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation	17 778 €	34 657 €	-48,7%
- Cotisations	1710 €	2 150 €	-20,5%
- Ventes de services	8 738 €	0 €	+8 738 €
- Subventions CNAF	6 500 €	6 500 €	Stable
- Utilisation fonds dédiés	830 €	8 498 €	-90,2%
Charges d'exploitation	11 760 €	14 452 €	-18,6%
- Achats/prestations	7 188 €	13 212 €	-45,6%
- Reports en fonds dédiés	4 572 €	830 €	+450%
Résultat d'exploitation	6 018 €	20 205 €	-70,2%

« 2025 a marqué un tournant pour le parrainage et pour l'UNAPP. Aujourd'hui, nous avons un cadre, des alliés, et des preuves que ça marche. En 2026, notre défi est de passer à l'échelle : plus de liens, plus de visibilité, plus d'impact. Pour ce faire, l'UNAPP prévoit l'organisation d'un forum avec l'ensemble des partenaires. Les fonds dédiés non utilisés sont d'ores et déjà fléchés pour cette grande manifestation.

CONCLUSION



2025 POUR LE PARRAINAGE UNE NOUVELLE DONNE POUR L'UNAPP UNE ANNÉE DE "BASCULATION"

2025,. Une année charnière :

- Reconnaissance légale du parrainage (Charte Nationale dans le Code de l'Action Sociale) inscription dans les politiques publiques de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance
- Bascule : passage d'une action marginale à un levier sociétal (cohésion sociale, engagement citoyen).

1.Le parrainage, c'est :

- Un lien choisi, durable, et sécurisé (médiation associative) qui complète les liens personnels et sociaux sans en remplacer aucun.
- Une réponse aux besoins des enfants et aux aspirations des familles, des personnes y compris en situation de handicap, voire aux institutions.
- Une action de solidarité qui trouve sa place dans de nombreux dispositifs et les complète.

2.L'UNAPP en 2025 :

- Acteur clé dans la clarification du concept et la formation des acteurs.
- Fédérateur : partenaires (associations, institutions, pouvoirs publics).
- Innovant : expérimentations locales (ex. : communautés d'action, FALC, handicap).

3.Défis 2026 :

- Capitaliser sur les expériences (étude d'impact).
- Fédérer davantage (alliances, communication).
- Sécuriser les pratiques (cadre juridique, formation).

4.Appel à l'engagement :

- « Le parrainage, c'est l'affaire de tous : chaque lien compte. »
- « Ensemble, construisons la société de l'engagement. »

